

Rapport annuel 2014 du président de FIVNAT

Les statistiques 2013

Cette année ce sont 27 centres qui ont participé à la saisie des résultats, 2013 soit un de plus qu'en 2012. Un grand centre tessinois ne fait toujours pas partie de FIVNAT et nous le déplorons. Le nombre de cycles traités en 2013 a légèrement augmenté (1.9% ou 180 cycles) par rapport à l'année précédente et cette augmentation est essentiellement due à une augmentation des cycles frais (2.8%). L'assouplissement des lois en matière de procréation médicalement assistée dans les pays qui nous entourent a probablement contribué au tassement auquel on assiste depuis 2010, puisqu'en 2011 on comptait encore 11.9% de patientes domiciliées à l'étranger, contre seulement 9% en 2012 et 7% en 2013.

Le taux de grossesse par cycle frais initié est de 20.8% et de 19.7% par cycle cryo, contre 20.8% et 20.2% l'année précédente. La chute, amorcée en 2011, du taux de grossesse des cycles cryo semble se tasser (23.2% en 2011). L'explication de cette chute et de son tassement n'est pas aisée d'autant plus que l'âge médian de nos patientes n'a pratiquement pas changé entre 2011 et 2013 (36.4 contre 36.5 ans). Dans ce cadre, il serait intéressant d'évaluer l'influence de la vitrification des zygotes qui semble être pratiquée par la moitié des centres environ.

On peut se réjouir que le nombre de grossesses gémellaires a chuté entre 2012 et 2013, puisque l'on est passé de 17.5% à 14.9% des accouchements. Ceci pourrait être dû à l'augmentation en 2013 du nombre de cycles dans lesquels seulement un embryon a été transféré (28.3 contre 26.7% des transferts).

L'audit FIVNAT des centres

Pour des raisons essentiellement économiques nous avons dû, en 2014 et 2015, renoncer aux audits externes des centres, car le poids financier de notre programme de saisie on line des données a mobilisé quasiment toutes nos ressources financières. Marc Vandenberg et Thomas Ebner entrèrent donc en fonction en 2016.

Le nouveau programme on line

Depuis le début du mois de novembre 2014 nous sommes fonctionnels sur le net et la saisie par les centres des différents paramètres peut se faire manuellement on line ou automatiquement par l'intermédiaire d'un module de téléchargement à partir d'un fichier Excel. Cette dernière fonction a été largement utilisée. En l'état, le programme et son module de saisie semblent donner entière satisfaction, vu que quasiment aucune critique importante n'a été formulée par les centres, alors que tous l'ont déjà utilisé. Tout le monde a pu se rendre compte de sa facilité d'emploi et du sérieux de ses contrôles internes (contrôles de plausibilité). Une maintenance annuelle est prévue.

J'aimerais ici souligner le travail remarquable de la firme Edorex et remercier chaleureusement Maya Weder, Costanzo Limoni, Véronique Cottin, Françoise Urner et Brigitte Greutmann pour leur investissement sans faille. Sans ces personnes et leur dévouement enthousiaste nous n'aurions pas encore de programme fonctionnel. Bravo et merci.

L'article 119c de la constitution

L'année 2014 restera celle du changement d'attitude de nos politiciens envers la loi sur la procréation médicalement assistée (PMA). En effet, l'acceptation par les deux chambres d'une nouvelle loi sur la PMA (acceptation du PGD et PGS et limitation à 12 du nombre d'embryons) et la modification de l'article constitutionnel 119c ouvre la porte à une pratique médicale moins contraignante, autant pour la patiente que pour le praticien. Le vote portant sur la modification de notre constitution va se faire le 14 Juin prochain, puis cents jours seront nécessaires pour respecter le délai référendaire avant que la nouvelle loi sur la PMA puisse entrer en vigueur. Cependant, les journaux semblent indiquer qu'indépendamment de la proportion de OUI à la modification de l'article 119c, le parti évangélique s'apprêterait à lancer un référendum contre la nouvelle loi sur la PMA. Si cela est vrai, un nouveau vote se tiendra en 2016 ou en 2017. Nous ne sommes donc pas encore au bout de notre combat mais la fin semble proche.

Dans ce cadre, j'aimerais relever l'esprit d'initiative, la ténacité et l'enthousiasme des Professeurs De Geyter et Imthurn qui ont été les initiants de nombre de démarches politiques qui ont abouti à la situation actuelle. Nous n'avons jamais été aussi proches d'une solution satisfaisante. Votez et faites voter ce 14 juin.